

Monique Guay réclame une loi fédérale anti-briseurs de grève

Benoît Guérin

Depuis plusieurs années, le Bloc Québécois et notre députée de la circonscription électorale fédérale de Laurentides, Monique Guay, réclament une loi anti-briseurs de grève, mieux connue sous son appellation de loi anti-scabs, pour les entreprises relevant du Code canadien du travail.

Au Québec, depuis 25 ans, une loi anti-briseurs de grève existe pour les entreprises relevant du Code du travail québécois. Une telle loi est présente en Colombie-Britannique, et serait à l'étude au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

Dans les entreprises où le code canadien s'applique, comme dans les secteurs de la radio-télévision, des banques et de l'aviation par exemple, aucune loi n'interdit le recours à des briseurs de grève qui remplacent les travailleurs en grève. Cette situation a comme effet que l'entreprise continue à produire malgré la grève, grève qui se prolonge de ce fait.

Madame Guay nous donne l'exemple de Radio-Nord Communications en Abitibi-Témiscamingue. Cette entreprise de radio-télévision produit donc ses émissions dans notre région à partir des studios de FM-Couleur de Lachute, émissions relayées par la suite à Rouyn-Noranda pour être diffusées malgré la grève de ses employés.

Une loi anti-briseurs de grève «favoriserait la paix industrielle, des

négociations civilisées et une plus grande transparence en cas de conflits». À titre d'exemple entre 1992 et 2002, les conflits où le Code du travail québécois s'applique ont eu une durée moyenne de 15.9 jours comparativement à 31.1 jours dans le cas des conflits où le code canadien s'applique. Pour la même période, les journées de travail perdues par les employés ont été de 121.3 jours perdus par 1000 employés dans les entreprises régies par le code québécois alors qu'on passe à 266.3 jours perdus par 1000 employés sous le régime du code canadien. Du simple au double...

Madame Guay, porte-parole du Bloc en matière de travail, s'est donné comme objectif de moderniser le code canadien du travail et de faire adopter des dispositions anti-briseurs de grève. Le Bloc et elle-même ont présenté avec le temps plusieurs projets de loi en ce sens dont le projet de loi C-328 qui lors de la dernière session parlementaire est venu à un cheveu près d'être adopté, une petite différence de 18

voix ayant fait pencher la balance contre l'adoption du projet.

La députée en entrevue nous indique qu'elle n'a pas l'intention de lâcher prise, qu'elle ne perd pas espoir et qu'elle présentera des projets de loi anti-briseurs de grève jusqu'à ce que l'idée finisse par faire son chemin et que le projet soit adopté.

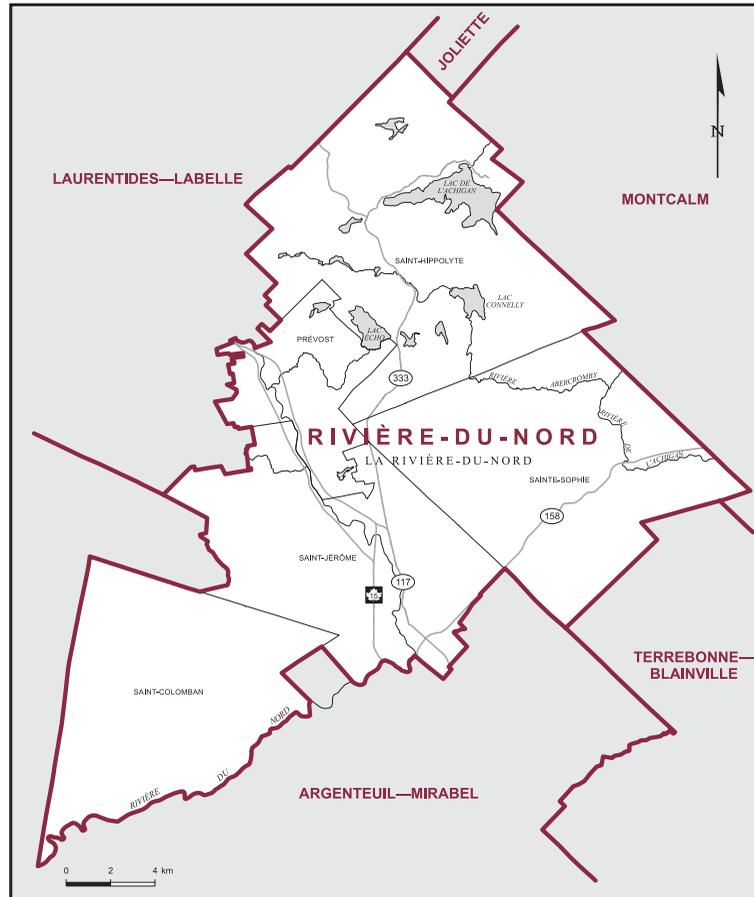
Notre députée espérait que le récent discours du Trône du nouveau gouvernement Martin comporterait des mesures permettant la modification du code canadien du travail comme elle le réclamait dans une lettre transmise au premier ministre Paul Martin.

Lors du discours du Trône, notre députée indiquait en chambre qu'on «aurait pu s'attendre à quelque chose de beaucoup plus intéressant, à quelque chose qui touche le citoyen dans son travail et dans les choses de tous les jours. Ce n'est pas ce qu'on retrouve dans le discours du Trône... Il n'y a rien sur l'assurance-emploi, pas de loi anti-briseurs de grève... aucune mesure pour les travailleurs saisonniers.» Une grande déception pour la députée des Laurentides.

Des élections sous peu dans la nouvelle circonscription

Au fil de notre entrevue, la députée fait ses prédictions pour les prochaines élections. Paul Martin devrait annoncer des élections qui

RIVIÈRE-DU-NORD



devraient se tenir vers le 10 mai prochain.

Ces élections se dérouleront dans la nouvelle circonscription fédérale de Rivière-du-Nord, circonscription qui couvre les limites de la M.R.C. Rivière-du-Nord dont Prévost, alors que l'ancienne circonscription de Laurentides, s'étendait sur le territoire de trois M.R.C., de Saint-Jérôme à La Conception.

Madame Guay est prête, surtout que le nouveau découpage électoral lui serait somme toute assez favorable. Selon les données d'Élections Canada, la députée avait été élue en l'an 2000 avec 49.9% des voix exprimées dans la circonscription de Laurentides. Si l'on reporte les résultats du vote dans le nouveau comté de Rivière-du-Nord, la députée

aurait récolté 54.67% du vote populaire.

La situation actuelle lui semble d'autant plus favorable qu'elle indique que «l'effet Paul Martin» est fini. En ce sens, les récents sondages réalisés après le scandale des mandats semblent lui donner raison. Le sondage Crop-La Presse diffusé le 14 février dernier indiquait une baisse de 17 points dans les intentions de vote pour les libéraux alors que le Bloc québécois lui remontait de 14 points dans les intentions de vote des Québécois.

Un seul regret de madame Guay, c'est de voir disparaître tous les liens qu'elle avait tissés au fil des temps avec les électeurs du nord de la circonscription.

Sur la route

de la publicité

FERNANDE GAUTHIER

Tél.: 450-224-1651 Cell.: 450-436-0318
Courriel: fernandegauthier@videotron.ca

Gâtez-vous pour le printemps et rappelez-vous le romantisme des dentelles et des courtepointes d'autrefois. **Le Centre de la Courtepointe** du Marché aux Puces Lesage de Prévost vous offre de la dentelle (rideaux, valences...) des courtepointes piquées à la main, de belles broderies (housses de couette, nappes et centres de table) caches-oreillers, cache-coussins, jupes de lits et bien d'autres belles choses, toutes neuves. N'hésitez pas à y faire un tour le samedi et le dimanche.

Julie du **Resto-Bar l'escalpe Pizzeria** est une serveuse de grande expérience qui prends le temps de bien servir son client avec le sourire, en plus d'être super-efficace. Son service est impeccable et rapide. Bravo et Merci Julie!

Louise Paquette de **Fleuriste Louise** est créatrice de compositions florales originales pour toutes occasions et circonstances. À sa boutique, on trouve des idées cadeaux, des fleurs coupées, des plantes et des chocolats belges.

Mario, chef-cuisinier et propriétaire du **Restaurant Au Versant** offre une variété de recettes originales. On y retrouve qualité, fraîcheur et belle présentation de la nourriture.

Un Merci très spécial à Sylvie, Claudette et Josée de **Renaud & Fils Assurances Inc.**, pour leur gentillesse et leur sourire, lors de ma visite mensuelle.

Avec Sophie, un service hors pair vous attend chez **Ultramar** (coin de la Station et Curé-Labelle), elle ne manque jamais de vous rappeler votre LOTO 6/49

Quel plaisir de rencontrer M. Daniel Descôteaux de **Bozo Pizzeria**. Découvrez son excellente cuisine et bénéficiez de sa livraison rapide.

Bonne chance à Madame Marie-Paule Labelle de **POUTCHY** accessoires d'animaux qui a vendu récem-

ment son commerce. Merci pour votre encouragement comme annonceur dans le Journal de Prévost depuis ses débuts.

Styllusion, du Marché aux Puces Lesage, vous offre une grande variété de matériel d'artiste et des cours de peinture décorative. La boutique idéale pour trouver des cadeaux originaux réalisés par des artisans. Des certificats cadeaux sont aussi disponibles. Diane Guay et Inkham, professeures et artistes de grande expérience, vous conseilleront.

Un garagiste se doit d'être de confiance; cette qualité essentielle, on la retrouve chez **Prév-automobiles** qui se soucie de l'entretien de votre véhicule. Sa priorité est la satisfaction de sa clientèle. Son garage tout comme l'accueil est d'une propreté clinique. Vous en sortirez satisfait, c'est un travail de professionnel. Et n'oubliez pas que, lorsque «Chouette» clignote dans la vitrine, votre voiture peut entrer sans rendez-vous.

Visitez le **Marché aux Puces Lesage de Prévost**, cette fin de semaine. À l'intérieur, vous retrouverez une bijouterie, une boutique de vêtements de travail, une voyante, un restaurant, des meubles neufs (futon, matelas, chaises etc.), de l'électronique avec garantie, des reproductions de meubles anciens de bon goût, des vêtements de fabrication exclusive, de la décoration (tapis, céramique etc...), des petits appareils ménagers avec garantie (tout pour la cuisine), de l'encens, des parfums, des jouets... des vêtements de la tête aux pieds.

Vous recherchez une bonne école de conduite, contactez Sylvie propriétaire de **L'École de Conduite 2000**, une femme extraordinaire, professeure expérimentée, dynamique et très professionnelle. Contactez-la au besoin!



Jonathan et Stéphanie, encadrés de leurs témoins respectifs: Xavier Aymé et son amie Marie-Chantale, Yves Massé et Louise Aspireault, les courageux parents du vaillant Jonathan.

Les noces du chevalier Jonathan

Jonathan Aspireault-Massé convolait en juste noce avec dame Stéphanie Bayard ce samedi 14 février. Les hasards n'étant pas toujours anodins, mon jeune ami Jonathan, collaborateur occasionnel de ce journal, ennemi de l'injustice et de la félonie, ami des opprimés, chevalier sans peur et sans reproche des Temps modernes, à épousé la charmante Stéphanie, descendante de Pierre du Terrail, seigneur de Bayard, qui est justement celui qui se mérita d'être décrit comme le chevalier sans peur et sans reproche.

Pourquoi annoncer dans le Journal de Prévost?

**Une annonce dans le Journal de Prévost rejoint tous les citoyens de Prévost et de Sainte-Anne-des-Lacs
Pensez-y! 6 200 copies = 12 000 lecteurs**